

## **Financement des Corporations de développement communautaire**

### **Une hausse salubre qui doit marquer l'amorce d'une reconnaissance du rôle essentiel des CDC**

**Drummondville, 15 mars 2018** – La Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC) ainsi que les 63 Corporations de développement communautaire du Québec (CDC) sont heureuses que le gouvernement du Québec reconnaisse l'importance du rôle des CDC et l'impact de ces dernières à travers le Québec.

La bonification du financement des CDC représente pour 2018-2019 une augmentation de 800 000 \$ et permettra de consolider la capacité d'agir des CDC ainsi que leur expertise dans leur collectivité.

#### **Une hausse de financement salubre, mais insuffisante pour les CDC**

Pour le président de la TNCDC, M. Alain Roy, cette hausse, bien que positive, ne s'avère toutefois pas suffisante.

« Après des années de gel budgétaire, les montants octroyés, ne représentent ni plus ni moins qu'une mise à niveau qui permettra d'effectuer un rattrapage au regard du plafonnement observé au cours des dernières années », a constaté le président.

Depuis 2012, l'augmentation annuelle du financement du programme n'a servi qu'à couvrir les services offerts par 6 nouvelles CDC. Les CDC existantes ont dû composer avec un gel de leur financement. L'annonce d'aujourd'hui apporte une bouffée d'air frais, mais les moyens devront suivre dans les prochaines années, sinon elle équivaut à un nouveau gel, ce qui serait désolant.

Un financement adéquat de notre réseau permettrait un déploiement optimal du savoir-faire et du pouvoir d'agir de nos membres dans une optique de développement collectif, de mobilisation citoyenne, de concertation et de solidarité.

L'annonce du ministre témoigne d'une certaine reconnaissance envers le réseau des CDC, un réseau respecté et reconnu pour dynamiser les collectivités par sa vitalité. Il importe de considérer les CDC pour ce qu'elles sont. C'est-à-dire des expertes en matière de développement des communautés.

## **Mutisme concernant la mise en œuvre du Fonds québécois d'initiatives sociales**

En sa qualité d'interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec en matière de lutte contre la pauvreté, la Table nationale des Corporations de développement communautaire du Québec désire interpeller le ministre Blais concernant l'annonce de la reconduction du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS).

Nous avons été heureux d'apprendre, par l'entremise du *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023*, la reconduction du Fonds québécois d'initiatives sociales et que ce dernier sera bonifié à hauteur de 160M\$ sur 6 ans. Le FQIS est un outil indispensable qui permet le maintien de la mobilisation des milieux autour de projets structurants.

« Toutefois, depuis cette annonce, nous sommes toujours sans nouvelles des processus d'attribution des sommes. Nous craignons que l'argent ne puisse pas être disponible avant le 30 avril prochain, date à laquelle le financement transitoire prendra fin », a déclaré M. Roy.

Un retard dans la mise en place des Alliances pour la solidarité aurait un impact majeur sur les efforts concertés de lutte contre la pauvreté mis de l'avant par les collectivités.

### **Qui sommes-nous?**

Rappelons que les CDC sont des regroupements d'organisations communautaires qui œuvrent dans divers champs d'activités sur un territoire donné. La mission des CDC est d'assurer la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement socioéconomique de son milieu.

La TNCDC a quant à elle pour mission de regrouper les CDC du Québec et de les soutenir dans leurs objectifs. De plus, elle promeut la place incontournable qu'occupe le mouvement communautaire autonome dans le développement local, et ce, dans une perspective de justice sociale et de développement global et durable de notre société.

La Table nationale des Corporations de développement communautaire compte 63 CDC membres qui regroupent plus de 2500 organismes communautaires au Québec.

-30-

**Source :** TNCDC (819) 478-9647, [communication@tncdc.qc.ca](mailto:communication@tncdc.qc.ca)  
[www.tncdc.com](http://www.tncdc.com)

**Renseignements :** Mathieu Faucher, (819) 806-2741